



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE  
BLAINVILLE TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2020 PAR VISIOCONFÉRENCE,  
CONFORMÉMENT À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL NUMÉRO 2020-029 DU 26 AVRIL  
2020

**SONT PRÉSENTS :**

Monsieur Eric Westram, président  
Madame Sylvie Surprenant, vice-présidente  
Madame Marlene Cordato, déléguée  
Monsieur Jean Comtois, délégué  
Monsieur Philip Panet-Raymond, représentant  
Monsieur Luc Vézina, représentant  
Monsieur Patrick Archambault, représentant

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Francis Lanouette, directeur  
Monsieur Éric Fournier, directeur adjoint  
Monsieur Christian Schryburt, coordonnateur du comité de gestion  
Me Sandra De Cicco, secrétaire corporative

**EST ABSENTE :**

Madame Christine Beaudette, représentante

*Les membres du conseil d'administration et les membres du comité de  
gestion ont dûment été convoqués à la présente assemblée  
conformément à l'entente intermunicipale.*

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et  
constate le quorum. Il déclare l'assemblée ouverte, il est 9 h 30.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2020-12-144

Il est **PROPOSÉ** par Jean Comtois  
**APPUYÉ** par Marlene Cordato  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Secrétariat corporatif;



No de résolution  
ou annotation

- 3.1 APPROBATION – Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 novembre 2020;
- 3.1 APPROBATION – Calendrier des réunions du conseil d'administration - Année 2021;
4. Direction générale;
  - 4.1 DÉPÔT – Rapport des dépenses autorisées conformément aux délégations du pouvoir de dépenser;
5. Technologies;
6. Ressources humaines;
  - 6.1 DÉPÔT – Liste mensuelle des employés embauchés – Novembre 2020;
  - 6.2 Lettre de démission – Mme Caroline Lambert, policière permanente, matricule 268;
  - 6.3 Changement de statut d'un policier temporaire – Mme Annie-Kim Chaput, matricule 933;
  - 6.4 AUTORISATION DE SIGNATURE – Lettre d'entente no 25 – Fraternité – Report de la date pour le paiement de la banque de temps cumulé;
  - 6.5 AUTORISATION DE SIGNATURE – Lettre d'entente no 26 – Fraternité – rapatriement des policiers temporaires protégés fixes à la gendarmerie;
7. Finances;
  - 7.1 DÉPÔT – Liste mensuelle des chèques émis ou des comptes payés conformément au règlement de délégations, contrôle et suivi budgétaires (no 7) – 811 097,42 \$;
  - 7.2 APPROBATION – Liste des virements budgétaires de plus de 25 000 \$;
8. Régime de retraite;
9. Affaires juridiques;
10. Avis de motion ou adoption de règlements;
11. Affaires nouvelles;
12. Période de questions;
13. Clôture et levée de l'assemblée.

### 3. SECRÉTARIAT CORPORATIF

#### 3.1

2020-12-145

#### **APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2020**

**ATTENDU QUE** le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 novembre 2020 a été dressé et transcrit par la secrétaire corporative dans le livre officiel des procès-verbaux de la Régie;

**ATTENDU QUE** ce procès-verbal doit être approuvé à l'assemblée suivante;

**ATTENDU QU'**une copie de ce procès-verbal a été transmise dans un délai raisonnable à chacun des membres du conseil d'administration de la Régie pour leur permettre d'en prendre connaissance et que ceux-ci s'en déclarent satisfaits;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Sylvie Surprenant



No de résolution  
ou annotation

2020-12-146

Formules Municipales No 4614-A-PS-O (FLA-764)

**APPUYÉ** par Jean Comtois  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée du 19 novembre 2020 soit approuvé tel que rédigé;

**QUE** conformément à l'article 12 du Règlement no 1 concernant la régie interne du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, la secrétaire corporative est dispensée d'en faire lecture.

### 3.2

#### **ADOPTION – CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – ANNÉE 2021**

**CONSIDÉRANT** l'article 2 du règlement no 1 concernant la régie interne du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville qui énonce que le conseil tient ses assemblées ordinaires le troisième (3e) mercredi de chaque mois à 11 h ou à toute autre époque qu'il peut fixer par résolution;

**CONSIDÉRANT** l'article 5 d) de l'entente remplaçant l'entente intermunicipale relative à la création de la Régie (2013-2023);

**ATTENDU QUE** pour l'année 2021, le conseil désire fixer les dates de tenue des assemblées ordinaires comme suit :

Jour	Date	Heure
jeudi	21 janvier	9 h 30
jeudi	18 février	9 h 30
jeudi	25 mars	9 h 30
jeudi	15 avril	9 h 30
jeudi	13 mai	9 h 30
jeudi	10 juin	9 h 30
jeudi	8 juillet	9 h 30
jeudi	26 août	9 h 30
jeudi	23 septembre	9 h 30
jeudi	21 octobre	9 h 30
jeudi	18 novembre	9 h 30
jeudi	16 décembre	9 h 30

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Sylvie Surprenant  
**APPUYÉ** par Jean Comtois  
et **RÉSOLU** à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

**DE FIXER** les dates de tenue des assemblées ordinaires pour l'année 2021  
comme suit :

Jour	Date	Heure
jeudi	21 janvier	9 h 30
jeudi	18 février	9 h 30
jeudi	25 mars	9 h 30
jeudi	15 avril	9 h 30
jeudi	13 mai	9 h 30
jeudi	10 juin	9 h 30
jeudi	8 juillet	9 h 30
jeudi	26 août	9 h 30
jeudi	23 septembre	9 h 30
jeudi	21 octobre	9 h 30
jeudi	18 novembre	9 h 30
jeudi	16 décembre	9 h 30

Les assemblées se tiendront à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Rosemère.

#### **4. DIRECTION GÉNÉRALE**

##### **4.1**

2020-12-147

#### **DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES CONFORMÉMENT AUX DÉLÉGATIONS DU POUVOIR DE DÉPENSER**

*Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, le rapport des dépenses autorisées par tout fonctionnaire ou employé conformément à la section 3 du règlement.*

#### **5. TECHNOLOGIES**

Aucun sujet.

#### **6. RESSOURCES HUMAINES**

##### **6.1**

2020-12-148

#### **DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES EMPLOYÉS EMBAUCHÉS – NOVEMBRE 2020**

*Conformément à l'article 2.4 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la liste des employés embauchés au cours du mois de novembre 2020 est déposée aux membres du conseil d'administration.*

*La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2020-21.*



N<sup>o</sup> de résolution  
ou annotation

2020-12-149

## 6.2

### LETTRE DE DÉMISSION – MME CAROLINE LAMBERT, POLICIÈRE PERMANENTE, MATRICULE 268

**VU** la réception d'une lettre de la part de Mme Caroline Lambert, avisant la Régie de sa démission;

#### EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Marlene Cordato  
**APPUYÉ** par Jean Comtois  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**DE PRENDRE ACTE** du dépôt de la lettre de démission de Mme Caroline Lambert, datée du 9 novembre 2020 (démission effective le 15 novembre 2020);

**DE CONFIRMER** la date effective de démission ci-haut mentionnée.

*Le conseil et la direction remercient Mme Caroline Lambert pour ses années de loyaux services au sein de la communauté et lui transmettent leurs meilleurs vœux dans le cadre de ses nouveaux défis professionnels.*

## 6.3

2020-12-150

### CHANGEMENT DE STATUT D'UN POLICIER TEMPORAIRE – MME ANNIE-KIM CHAPUT, MATRICULE 933

**CONSIDÉRANT** que suite à la démission de Mme Caroline Lambert à ce titre, ainsi que des concours découlant de ces mouvements de personnel, un poste régulier de policier est à combler;

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à la convention collective en vigueur, la priorité d'embauche comme policier régulier est en faveur du policier temporaire protégé fixe ayant le plus d'ancienneté, soit Mme Annie-Kim Chaput;

#### EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Jean Comtois  
**APPUYÉ** par Sylvie Surprenant  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**DE PRENDRE ACTE** du changement de statut de Mme Annie-Kim Chaput pour qu'elle soit dorénavant désigné policière régulière.

## 6.4

2020-12-151

### AUTORISATION DE SIGNATURE – LETTRE D'ENTENTE NO 25 – FRATERNITÉ – REPORT DE LA DATE POUR LE PAIEMENT DE LA BANQUE DE TEMPS CUMULÉ



No de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT QU'**une entente de principe est intervenue avec la Fraternité des policiers et policières de la Régie de police Thérèse-De Blainville Inc. relativement au report de la date pour le paiement de la banque de temps remis et à la modification au montant cumulé en 2020 pouvant être reporté en 2021;

**CONSIDÉRANT** les recommandations de la directrice – affaires corporatives de procéder à la signature d'une lettre d'entente relativement à cet égard;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Jean Comtois  
**APPUYÉ** par Marlene Cordato  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**D'AUTORISER** la signature par le président, ou en son absence, la vice-présidente, le directeur et la secrétaire corporative, pour et au nom de la Régie, de la lettre d'entente no **25** entre la Régie et la Fraternité des policiers et policières de la Régie de police Thérèse-De Blainville Inc., ayant pour objet le report de la date pour le paiement de la banque de temps remis et la modification au montant cumulé en 2020 pouvant être reporté en 2021.

#### **6.5**

2020-12-152

#### **AUTORISATION DE SIGNATURE – LETTRE D'ENTENTE NO 26 – FRATERNITÉ – RAPATRIEMENT DES POLICIERS TEMPORAIRES PROTÉGÉS FIXES À LA GENDARMERIE**

**CONSIDÉRANT QU'**une entente de principe est intervenue avec la *Fraternité des policiers et policières de la Régie de police Thérèse-De Blainville Inc.* relativement au retour de policiers temporaires fixes à la gendarmerie durant la période des Fêtes;

**CONSIDÉRANT** les recommandations de la directrice – affaires corporatives de procéder à la signature d'une lettre d'entente relativement à cet égard;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Sylvie Surprenant  
**APPUYÉ** par Marlene Cordato  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**D'AUTORISER** la signature par le président, ou en son absence, la vice-présidente, le directeur et la secrétaire corporative, pour et au nom de la Régie, de la lettre d'entente no **26** entre la Régie et la *Fraternité des policiers et policières de la Régie de police Thérèse-De Blainville Inc.*, ayant pour objet le retour de policiers temporaires fixes à la gendarmerie durant la période des Fêtes.

#### **7. FINANCES**





No de résolution  
ou annotation

2020-12-153

7.1

**DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES CHÈQUES ÉMIS OU DES COMPTES PAYÉS  
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATIONS, CONTRÔLE ET SUIVI  
BUDGÉTAIRES (NO 7) – 811 097,42 \$**

*Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, la liste des comptes payés par l'émission de chèques, et ce, au cours du mois de novembre 2020 totalisant un montant de 811 097,42 \$.*

**8. RÉGIME DE RETRAITE**

Aucun sujet.

**9. AFFAIRES JURIDIQUES**

Aucun sujet.

**10. AVIS DE MOTION OU ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

Aucun sujet.

**11. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet.

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est formulée.

**13. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2020-12-154

L'ordre du jour étant épuisé,

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Sylvie Surprenant  
**APPUYÉ** par Marlene Cordato  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**QUE** l'assemblée soit levée, il est 9 h 32

Monsieur Eric Westram  
Président

Me Sandra De Cicco  
Secrétaire corporative



No de résolution  
ou annotation

